



PRINTEMPS 2025

LE MOT DU  
MAIRE

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

Dans un contexte international de guerre, fait d'incertitudes et de doutes, nous sommes obligés d'avoir une pensée pour ces peuples qui souffrent. Il est vrai que notre Commune pourrait paraître préservée par cette actualité morose mais nous sommes tout de même impactés moralement et financièrement.

Les Vans se réinvente à la sortie de l'hiver ; c'est la période de montage des budgets, de l'élaboration des projets communaux et de l'animation de la ville.

La vigilance est demandée aux élus responsables quant à l'élaboration de ces budgets car il faut mettre en parallèle les diminutions de dotations de l'Etat et des autres collectivités. Je compte sur le sérieux et la rigueur de l'équipe pour mener à bien cette tâche.

Je voudrais rappeler les 3 grands axes de nos priorités :

- L'École : elle doit être exemplaire avec un service périscolaire d'exception.
- L'Accueil : être au service de la population afin d'offrir de la proximité et de la réactivité.
- La salubrité publique et les travaux : tous mettent tout en œuvre pour avoir une ville propre dans laquelle il fait bon vivre. Sur ce point, une action est menée concernant l'habitat du centre-bourg où la Commune participe au travers d'une OPAH – Rénovation Urbaine, à sa mise en valeur à hauteur de 294 601€ sur 5 ans. Ce projet sera développé dans un article dédié dans cette publication.

Vous le voyez, les projets ne manquent pas. La volonté de la majorité municipale reste intacte comme au premier jour pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir une vie associative riche, pour améliorer notre cadre de vie.

Depuis de nombreuses années les taux d'imposition n'ont pas augmenté ; ce sera encore le cas, cette année, malgré l'augmentation par l'État de la base de 1,7 %.

Les finances communales se portent bien et une lettre municipale spéciale « finances » sortira en Juin 2025.

Nous continuerons donc avec dynamisme, espoir et confiance.

Votre Maire dévoué,  
Jean-Marc MICHEL

## SOMMAIRE

Animations	p.2
Culture & Patrimoine	p.2&3
Espace VIVANS	p.4
Développement économie locale	p.4
Travaux	p.5
Comptes administratifs	p.6&7
À vous la parole	p.7
Police Municipale	p.8
Infos utiles et contacts	p.8



# ANIMATIONS

## EN MARS

- **Concert Musiques aux Vans**, vendredi 28 mars Espace Vivans
- **Carnaval et ouverture de la fête foraine**, samedi 29 mars



## EN AVRIL

- **Foire de Printemps** et Foire aux Chevaux et autres animaux, dimanche 6 avril
- **Grand marché d'été**, à partir du samedi 26 avril jusqu'au 6 septembre (Ouverture des débrides d'été place Henri THIBON et place des Anciens combattants).

## EN MAI

- **Vide-grenier/Brocante**, Place Léopold OLLIER, dimanche 4 mai
- **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**, devant le monument aux morts, Place Léopold OLLIER
- **Supra National de Pétanque** Challenge Hubert FROMENT et Jean-Louis PLATON, samedi 31 mai et dimanche 1<sup>er</sup> juin. Parking des Sœurs, de l'Oie et Espace Vivans.
- **Concert Musiques aux Vans**, vendredi 16 mai
- **Nuit des Musées**, musée des Vans, samedi 17 mai

## EN JUIN

- **Vide-grenier / Brocante**, Place Léopold Ollier, dimanche 8 juin
- **Spectacle musical Les Archanges**, dimanche 15 juin à 18h au boulodrome couvert
- **Course cycliste L'Ardéchoise**, du mardi 10 au samedi 14 juin (passage aux Vans le jeudi 12 juin)
- **Fête du sport**, vendredi 13 juin (programme à venir)
- **Fête de la Musique**, mercredi 21 juin
- Premier **marché nocturne** de la saison : mardi 24 juin ; dernier : mardi 26 août



## MUSIQUES AUX VANS



La programmation éclectique de **Musiques aux Vans** revient en 2025, pour le plus grand plaisir des amateurs de musique sous toutes ses formes, avec six concerts et un spectacle musical participatif. Si la ligne de programmation définie dans les débuts en 2023 (virtuosité, originalité et chaleur humaine) persiste, de nombreuses surprises viennent enrichir cette nouvelle édition, pour continuer de faire évoluer cette belle manifestation. Certains concerts seront ainsi accompagnés de projections de films, de conférences ou de sessions expérimentales, pour offrir aux spectateurs des expériences inédites et croisées.



Vendredi 28 mars, **Concert Jazz argentin et autres !** Par Gerardo DI GIUSTO et Michel BACHEVALIER, à 21h, à l'Espace Vivans. Un duo original pour une musique virtuose, entraînante et néanmoins poétique. Concert précédé de la projection du documentaire d'animation «**They shot the piano player**» de Fernando TRUEBA et Javier MARISCAL.



Vendredi 16 mai, **Concert Constellations**, par l'Ensemble INVENTÖR (Frédéric BOUSQUET : Euphone, Cyril CAMBON : Percussions contemporaines, Stéphane COUTABLE : Basson augmenté), à 21h, au Musée des Vans. *Constellations*, une création 2025, offre un dialogue original entre la littérature et la musique. Les trois musiciens d'INVENTÖR interprètent, avec leurs instruments atypiques, un répertoire couvrant douze siècles de musique, introduit par des extraits d'œuvres littéraires. Satie, Purcell ou Bach rencontrent ainsi Conan Doyle, Orwell, Perec ou Chateaubriand ! Un concert aux allures futuristes qui laissera aussi la part belle à l'improvisation.

Le lendemain, Samedi 17 mai (NUIT DES MUSÉES), au Musée des Vans : à 17h, **Conférence musicale Euphonia**, par Frédéric BOUSQUET et Cyril CAMBON & à 21h, **Concert expérimental Galaxies** feat. Gerardo DI GIUSTO.

Point d'orgue de l'année, la présentation le 15 juin, du **spectacle musical participatif Les Archanges** composé par Gerardo DI GIUSTO, conseiller artistique de la commune pour Musiques aux Vans. Sur scène, pas moins de 60 personnes : un chœur d'habitants des Vans et des alentours, un orchestre de clarinettes, de la danse, du théâtre... Tous réunis pour nous faire vivre l'audacieuse aventure de l'aviation transcontinentale au début du XX<sup>e</sup> siècle et les défis dangereux relevés par des aviateurs hors pair tels Jean MERMOZ et Antoine de SAINT EXUPERY. Attachez vos ceintures, décollage imminent !

Dimanche 15 juin, spectacle à 18h au Boulodrome couvert (Plateau de Combescure, 228 route de Païolive).

Tarif des concerts : 15€ plein tarif et 12€ tarif réduit, gratuit jusqu'à 18 ans. Réservations au 04 75 37 08 62 ou par mail à [accueil-musee@les-vans.fr](mailto:accueil-musee@les-vans.fr)

Spectacle musical LES ARCHANGES : Tarif unique 15€, gratuit jusqu'à 18 ans / En partenariat avec l'Association Alliances générationnelles et l'Association de l'Église réformée des Vans.

À noter : Les concerts de l'été et de l'automne seront annoncés dans la prochaine lettre municipale mais apparaissent d'ores et déjà dans l'agenda du site de la mairie !



# CULTURE

**Les pétroglyphes des Cévennes à l'honneur au musée : exposition, événements et ateliers dès le 22 mars**

Après une courte fermeture hivernale, le musée a ouvert ses portes samedi 22 mars, à l'occasion du vernissage de sa nouvelle exposition : **Énigmatiques roches gravées des Cévennes**, montée initialement au Musée du Colombier (Alès) et présentée aux Vans jusqu'au 15 juin.

Notre région recèle plus de 2500 roches gravées de symboles : des « **pétroglyphes** » (gravure rupestre) en forme de croix, de cupule, d'arc, ou représentant parfois des humains... **Dispatchés dans toutes les Cévennes**, sur des rochers-promontoires, ces symboles gravés à différentes périodes constituent un **ensemble patrimonial remarquable** nous renvoyant aux mentalités et au monde symbolique des populations anciennes de la région. Que signifiaient ces signes ? Et pourquoi ont-ils été gravés dans la roche ? L'exposition apporte des éléments de réponse.

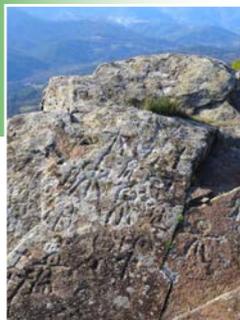
Cette exposition est le fruit d'un long et patient travail de repérage sur le terrain, puis de relevé et d'analyse, conduit en particulier ces dernières années par **Éric OLIVIER** et **Catherine CHAVAILLON** au sein du Groupe alésien de recherche archéologique (GARA) commissaire de l'exposition ; témoignage s'il en était besoin de l'importance des associations de passionnés d'archéologie qui contribuent par leurs actions, au développement des connaissances de notre passé.

Un programme de médiation accompagne l'exposition au travers de sorties sur le terrain, de rencontres stimulantes et partages chaleureux, ainsi que d'ateliers (accessibles dès l'âge de 7 ans) se déroulant les mercredis après-midi.

## LES RENDEZ-VOUS :

- **Dimanche 23 mars** dernier, **balade à la découverte des roches gravées**
- **Dimanche 20 avril**, **chasse aux œufs**, de 10h à 13h & de 15h à 18h, au musée
- **Samedi 17 mai**, à l'occasion de la **NUIT DES MUSÉES** :
  - À 15h : Visite guidée de l'exposition *Énigmatiques roches gravées des Cévennes*, par **Éric OLIVIER** et **Catherine CHAVAILLON**, co-commissaires de l'exposition.
  - À 17h : Conférence musicale *EUPHONIA*, par **Frédéric BOUSQUET** et **Cyril CAMBON**. **Frédéric BOUSQUET**, artiste sonore français, est reconnu pour son expertise mondiale de l'euphone. Avec son acolyte **Cyril CAMBON** aux percussions contemporaines, il dévoile tous les secrets de cet instrument de musique original inventé en 1789 et qu'il revisite dans une version moderne.
  - À 21h : Concert *GALAXIES* feat. **Gerardo DI GIUSTO**. Concert expérimental associant **Frédéric BOUSQUET** aux euphones, **Cyril CAMBON** aux percussions électroniques et **Gerardo DI GIUSTO** au piano pour un moment de musicalité exceptionnelle.
- **Samedi 14 juin**, dans le cadre des **JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE**, Balade-atelier à la découverte des roches gravées, à 14h. Lors de cette balade guidée par **Éric OLIVIER**, **Catherine CHAVAILLON** (membres du GARA et de la FARPA, co-commissaires de l'exposition) et **Hélène SALOMON**, archéologue spécialiste des pigments à la Préhistoire, on explore l'univers fascinant des pétroglyphes. En plus de la découverte des gravures et d'une carrière d'ocre, chacun pourra réaliser, avec soin et sous le guidage des spécialistes, le relevé d'un pétroglyphe, une méthode utilisée en archéologie pour mieux comprendre ces vestiges du passé. *Durée ≈ 2h30, prévoir chaussures de marche, eau et protection solaire. Lieu de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription.*

Cathy ESCHALIER, 1<sup>re</sup> adjointe



## ATELIERS AU MUSÉE

Les ateliers du printemps ont pour thème l'empreinte, la trace, à l'image des pétroglyphes qui ont traversé les temps jusqu'à nous.

L'ensemble forme un parcours cohérent, pensé comme une progression, mais chaque atelier peut être suivi indépendamment.

Lors des premières séances, les participants (re)découvrent la flore locale, puis la transforment en papier. Ce papier devient ensuite le support de dessins, d'écritures, ou de peintures que l'on apprend aussi à fabriquer à partir de pigments naturels.

Alliant observation, fabrication et créativité, ces ateliers sont donc l'occasion, en plus de s'amuser intelligemment, de mieux connaître la région. Ils offrent ainsi une plongée dans le passé de l'humanité, en montrant comment les humains utilisent les ressources de leur environnement, non seulement pour subsister, mais aussi pour s'exprimer et représenter leur perception du monde...

### Les mercredis :

- 26/03 : Tableau de pierres
- 02/04 : Herbarium cévenol
- 09/04 : Tableau végétal
- 16/04 : Secrets de papetiers
- 23/04 : Chasse aux œufs de dinosaures
- 30/04 : Fabriquer du papier végétal
- 07/05 : Empreintes sur terre
- 14/05 : Supersonic / Ludophones
- 21/05 : Écrire comme d'anciens Celtes
- 28/05 : Balade à la découverte des oliviers
- 04/06 : Balade géologique dans le Bois de Païolive
- 11/06 : Greffe de cactus
- 18/06 : De la terre à la toile
- 25/06 : Calligrammes

## BON À SAVOIR

Les ateliers se déroulent au musée, à 15h30.

À l'exception des excursions dont le lieu de rendez-vous est communiqué lors de la réservation et qui débutent à 14h (réservation conseillée, nombre de places limité).

Tarifs : Accès gratuit jusqu'à 12 ans. Tarif 3€ au-delà.

Détails des événements et ateliers à retrouver sur [www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr), rubrique Musée des Vans.

## MUSÉE INFOS PRATIQUES

Musée des Vans  
4, rue du Couvent  
07140 Les Vans  
04 75 37 08 62  
accueil-musee@les-vans.fr

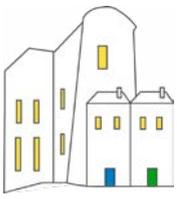


### HORAIRES

Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h, du 22 mars au 16 novembre

### TARIFS

Gratuit jusqu'à 12 ans  
Plein tarif : 3€  
Tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes) : 2,50€



# ESPACE VIVANS

## LA FRÉQUENTATION DU CINÉMA DE NOVEMBRE 2024 À JANVIER 2025 :

Il a été enregistré une **moyenne de 1730 entrées mensuelles** sur ces trois mois. Le mois de février a été plus calme au local, comme au national, avec aussi une semaine de fermeture pour congés, pour un total de 1100 entrées.

## LE FESTIVAL TERRE & RACINES DU 26 FÉVRIER AU 29 MARS :

Le festival est en cours au moment de l'écriture de l'article. Le concept autour de cette série d'événements est d'organiser des **séances accompagnées, en partenariat avec des associations et collectifs citoyens locaux**. Les séances ont pour thème **l'écologie, les modes de vie alternatifs, l'esprit du voyage et l'exploration des racines culturelles**.

Il est à noter le **fort succès** du film "A Bicyclette", diffusé en présence du réalisateur et acteur **Mathias MLEKUZ**, avec plus 170 spectateurs sur cette séance.

En marge du festival, des séances spéciales ont été organisées pour :

- La Journée Internationale des Droits des Femmes,
- Le festival "Au cinéma pour les Droits Humains" (en partenariat avec *Amnesty International*),
- Une rencontre avec la communauté LGBTQIA+,
- Un ciné-concert, dans le cadre de *Musique Aux Vans*, en partenariat avec le musée des Vans.



## L'ORGANISATION DES SÉANCES DÉDIÉES :

Durant ce premier trimestre 2025, des séances dédiées ont été programmées :

- "un film, un livre", en partenariat avec *les librairies des Vans, la médiathèque et l'Atelier Pluriel*.
- Ciné-club, proposé par *l'Écran Vivans*
- Ciné-Sénior : des séances ouvertes à tous mais spécialement programmées en partenariat avec le *Centre Social et Culturel REVIVRE* et les EHPADs alentours.
- Les "ciné-tout petits", "petit déj' au ciné", "ciné-café", "docu du mois" continuent à être programmés.

## PROJETS EN COURS ET À VENIR :

Nous travaillons actuellement à l'organisation de séances spécifiques pour le public dit "empêché" et de proposer **des films en sous-titré** (pour les personnes malentendantes). Il nous tient à cœur que le cinéma soit vraiment ouvert à tous nos administrés. Le premier rang de la salle va être réaménagé afin d'offrir **plus de places dédiées aux personnes à mobilité réduite**.

La remise aux normes de la salle en termes de son et d'image est toujours d'actualité.

## À NOTER :

- Le cinéma sera fermé pour congés du 23 au 29 avril et du 16 au 28 juin.
- Il est désormais possible de **diffuser votre publicité à l'écran**, n'hésitez pas à nous parler de votre projet à [espace-vivans@les-vans.fr](mailto:espace-vivans@les-vans.fr)
- Le site web du cinéma est en ligne depuis début janvier : [www.espace-vivans.fr](http://www.espace-vivans.fr), pour retrouver tous nos événements et la programmation.

*Emmanuelle BALME, élue référente à l'Espace Vivans*



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE LOCALE

## REFONTE DE LA SIGNALÉTIQUE DE LA VILLE :

Notre petite ville accueille de nombreux visiteurs : touristes, résidences secondaires, ainsi que de nouveaux habitants.

Pour **orienter** correctement ces publics, mais également pour **améliorer l'attractivité du territoire**, la mairie des Vans a décidé de créer un parcours marchand, couplé aux éléments patrimoniaux de la ville. **Une harmonisation et mise en cohérence de la signalétique s'est alors imposée** (action du programme Petites villes de demain). Pour ce faire, *l'Agence pour le Développement des Métiers d'Art*, basée à La Chapelle-sous-Aubenas accompagne la Commune, afin de proposer une signalétique singulière et artistique. Deux « chahuts » ou « marathons créatifs » se sont ainsi déroulés les 27 novembre 2024 et 29 Janvier dernier avec des agents et des élus de la commune mais aussi en associant les commerçants et les habitants. **Des propositions hautes en couleur et innovantes ont ainsi été faites, qui devraient permettre d'embellir la ville tout en améliorant l'efficacité de l'affichage des informations**.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier dans les prochaines communications.

## ACTUALITÉ DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE :

La commune a organisé **un pot de départ** le mercredi 19 mars, pour quatre commerçants non sédentaires du samedi matin.

Nous souhaitons une bonne retraite à *Maryse* (mercière sur la place Ollier), à *Jean-Paul* (vendeur de salaison dans la rue courte) et à *Ghislaine* (vendeuse d'épices dans la rue du marché). Ils étaient là tous les samedis depuis 35 ans pour *Jean-Paul* et depuis 43 ans pour *Ghislaine* et *Maryse*.

Il y a eu également le départ de *Grégory* (fromager place de la fontaine) avec 20 ans d'assiduité.



**Merci à eux pour leur présence pendant toutes ces années sur notre beau marché des Vans.**

# TRAVAUX



## OPAH

Conjugué au maintien des commerces de proximité, la Commune a conscience que si l'habitat continue de se dégrader, le centre-bourg risque de s'éteindre peu à peu. La mairie a donc décidé d'investir de façon structurelle et significative dans l'amélioration de l'habitat et la remise sur le marché de logements locatifs.

Le 21 Octobre 2024 s'est donc tenu le comité de pilotage de lancement pour la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre des Vans. Portée par la Communauté de Communes et en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), cette nouvelle OPAH-RU a vocation à travailler sur le périmètre renforcé des Vans, constitutif de l'axe habitat de l'Opération de Revitalisation du Territoire de Petites Villes de Demain.

La mairie a donc décidé d'investir massivement en faveur de l'habitat et d'apporter des aides supplémentaires. Au total, sur 5 années, ce seront donc 294 601 € qui seront investis (voir tableau ci-contre). À travers ces aides, la mairie entend juguler la vacance, favoriser le retour des familles en centre-ville et améliorer globalement la qualité des logements proposés sur le marché.

## TÈNEMENT DE L'ANCIEN HÔPITAL

Les travaux paysagers sur le tènement de l'ancien hôpital viennent d'être attribués à un groupement d'entreprises dont le mandataire est le Groupe BRAJA LAUPIE. Les entreprises Froment, Jardin de Provence et Sols l'accompagnent pour réaliser ces travaux. Les travaux de réseaux secs seront réalisés par l'entreprise SPIE qui est mandatée par le SDE07. Compte-tenu du planning des entreprises et de la teneur des travaux, le parking situé derrière le Crédit Agricole est fermé pour une longue durée depuis le 31 mars dernier.

**Comme chaque année, la commune est heureuse de voir s'installer de nouveaux commerçants et souhaite les accompagner dans les démarches administratives nécessaires à l'ouverture des commerces.** Que vous soyez commerçant, restaurateur ou artisan, certaines formalités sont indispensables pour être en règle et pouvoir démarrer sereinement votre activité. Vous trouverez donc ci-après un rappel des principales démarches à accomplir pour démarrer votre activité dans les meilleures conditions : DEMANDE D'ERP (NOTICE D'ACCESSIBILITE + NOTICE SECURITE) / DEMANDE D'ODP / DEMANDE D'ENSEIGNE / DEMANDE DE DEBIT DE BOISSONS

**Vous pouvez récupérer les documents en Mairie ou sur notre site (rubrique « Démarches »).**

Sébastien GADILHE, 4<sup>e</sup> adjoint



## 294 601€ d'engagements financiers

### Aide aux travaux pour les particuliers : 203 350€

- Aide pour les propriétaires bailleurs qui rénovent leur logement : **15% du montant H.T. des travaux**
- Aide en faveur des copropriétés dégradées en secteur renforcé : **5 % du montant H.T. des travaux**

### Étude sur la Résorption de l'Habitat Indigne et Insalubre sur le quartier Masseguisses-Devèze : 8750€

Ingénierie : 82 501€

## Caractéristiques



## ENTRÉES DE COMMUNE

Nous allons procéder cette année à la mise en place de ralentisseurs sur les entrées de commune que sont la départementales 104A, D901 depuis Villefort et depuis Alès.

**Sur la D104A :** Nous projetons de réaliser un dispositif ralentisseur pour voie 50 km/h défini par le Département de l'Ardèche entre l'ancienne cave coopérative et l'usine Payen.

Au niveau des habitations « Clos Reynaud » nous réaliserons un plateau traversant identique à celui existant sur la RD10.

**Sur la D901 Depuis Villefort :** Nous projetons de réaliser un dispositif ralentisseur pour voie 50 km/h défini par le Département de l'Ardèche entre la montée des Conchettes et la D408 vers Naves.

**Sur la D901 Depuis Alès :** Nous projetons de réaliser un dispositif ralentisseur pour voie 50 km/h défini par le Département de l'Ardèche entre le chemin de la transhumance et le chemin qui descend sur Champvert.

## TRAVAUX DE RÉNOVATION

Le calvaire du village de Naves sera rénové prochainement. Ce projet, qui s'inscrit dans notre volonté de préserver et valoriser notre patrimoine local, durera environ 4 à 5 semaines. Pour garantir une bonne information, la mairie enverra, aux riverains concernés, un courrier détaillant la durée des travaux, ainsi que les éventuelles perturbations temporaires liées à cette opération.



## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

Les comptes administratifs ont été votés le 5 mars 2025 en conformité avec les comptes de gestion à la majorité pour le budget principal, et à l'unanimité pour les deux budgets annexes. Vous pouvez retrouver l'intégralité des débats sur la chaîne YOUTUBE MAIRIE LES VANS et sur FACEBOOK à la date de la séance du Conseil.

### Qu'est-ce que le compte administratif ?

Le compte administratif est un document financier essentiel pour toute commune. Établi en fin d'exercice par le maire, il rend compte des opérations budgétaires exécutées et rapproche les prévisions budgétaires des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, en précisant le résultat de clôture pour les deux sections : fonctionnement et investissement.

## 1. LE BUDGET PRINCIPAL

### La section de fonctionnement :

Cette section concerne la gestion courante de la commune. Pour l'année 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 639 088,89 €, tandis que les recettes atteignent 5 296 348,84 €, dégagant un excédent de 1 657 259,95€.

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

1) Les charges à caractère général (chapitre 011) : entretien des bâtiments communaux, énergie, frais de communication, contrats de maintenance, assurances, achats de petits matériels et d'entretien courant, ... 981 514,32 €

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 2 147 697,36 €

3) Les charges de gestion courante (chapitre 65) : indemnités des élus, subventions versées : 424 903,23 €

4) Les charges financières (chapitre 66) : intérêts des emprunts : 57 767,32 €

5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : 1 179,92 €

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

1) Les atténuations de charges (chapitre 013) : une partie du remboursement des charges de personnel : 16 236,7 €

2) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) : occupation du domaine public cimetière, cantine, garderie, cinéma, musée... : 205 169,73 €

3) Les impôts et taxes (chapitre 73) : 2 629 057,76 €

4) Les dotations, subvention et participations (chapitre 74) : dotation globale de fonctionnement (DGF) : 1 100 924,07 €

5) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) : loyers encaissés et du remboursement sur salaire des agents : 232 773,79 €

6) Les produits exceptionnels (chapitre 77) : 3 310,62 €

### La section d'investissement :

Cette section retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Pour l'année 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 555 213,56 €, tandis que les recettes atteignent 2 876 010,82 €, dégagant un excédent de 320 797,26 €.

Les dépenses d'investissement comprennent :

- Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16) : 318 245,77 €
- Immobilisations incorporelles et corporelles (chapitre 20 à 23) : 720 316,53 €
- Subventions d'investissement (chapitre 13) : 588 872,00 €

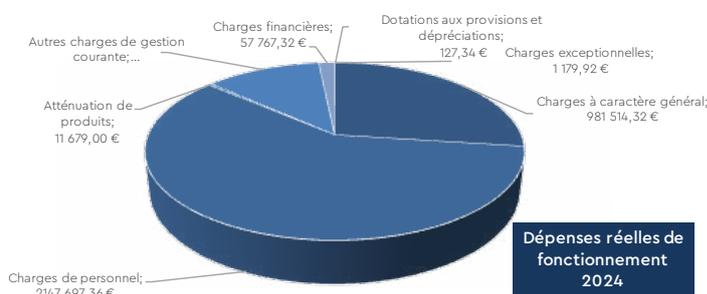
Les recettes d'investissement proviennent de diverses sources :

- Dotations, fonds divers et réserves : 633 558,53 €
- Subventions d'investissement : 305 607,00 €
- Immobilisations corporelles : 755 375,48 €
- Immobilisations en cours : 1 146 503,18 €

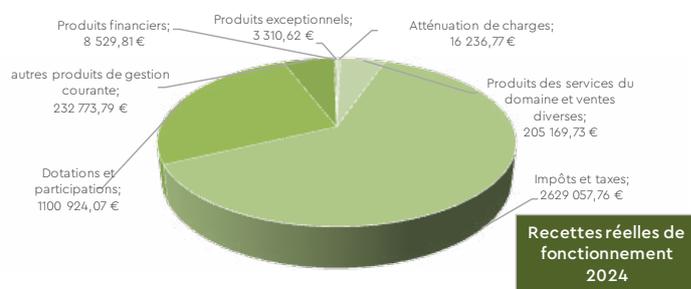
### Résultats de fonctionnement pour l'année 2024

Libellé	Dépenses	Recettes
Résultat 2023 reporté		1 100 346,29
Opérations réelles 2024	3 624 868,49	4 196 002,55
Opérations d'ordre 2024	14 220,40	
<b>Résultat 2024</b>	<b>3 639 088,89</b>	<b>5 296 348,84</b>
<b>Résultat de clôture (excédent) :</b>		<b>1 657 259,95</b>

### Dépenses réelles de fonctionnement 2024



### Recettes réelles de fonctionnement 2024



### COMPTE ADMINISTRATIF 2024 COMMUNE

#### Résultat global et affectation des résultats

Libellé	2024
Excédent de fonctionnement	1 657 259,95
Excédent d'investissement	320 797,26
<b>Ensemble</b>	<b>1 978 057,21</b>
Excédent de financement	320 797,26
Reste à réaliser	357 067,83
<b>Affectation au 1068 Investissement</b>	<b>36 270,57</b>
<b>Report au 002 Excédent de fonctionnement</b>	<b>1 620 989,38</b>

## 2. LE BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS

### RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Dépenses	Recettes
Résultat 2023 reporté		28 709,08
Opérations réelles 2024	50 826,87	70 668,03
Opérations d'ordre et de transfert 2024	21 172,00	11 364,00
<b>Résultat 2024</b>	<b>71 998,87</b>	<b>110 741,11</b>
<b>Résultat de clôture (excédent) :</b>		<b>38 742,24</b>

### RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Dépenses	Recettes
Résultat 2023 reporté		11 658,65
Opérations réelles 2024	29 866,52	
Opérations d'ordre et de transfert 2024	11 364,00	21 172,00
<b>Résultat 2024</b>	<b>41 230,52</b>	<b>32 830,65</b>
<b>Résultat de clôture (déficit) :</b>		<b>-8 399,87</b>

### Résultat global et affectation des résultats

Libellé	2024
Excédent de fonctionnement	38 742,24
Déficit d'investissement	-8 399,87
<b>Ensemble</b>	<b>30 342,37</b>
Besoin de financement	
Reste à réaliser	
<b>Affectation au 1068 Investissement</b>	<b>8 399,87</b>
<b>Report au 002 Excédent de fonctionnement</b>	<b>30 342,37</b>

## 3. LE BUDGET ANNEXE ANCIEN HÔPITAL

### RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Dépenses	Recettes
Résultat 2023 reporté		
Opérations réelles 2024	1 792 256,68	848 872,91
Opérations d'ordre et de transfert 2024	237 633,09	1 763 014,18
<b>Résultat 2024</b>	<b>2 029 889,77</b>	<b>2 611 887,09</b>
<b>Résultat de clôture (excédent) :</b>		<b>581 997,32</b>

### RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Dépenses	Recettes
Résultat 2023 reporté		
Opérations réelles 2024		
Opérations d'ordre et de transfert 2024	1 763 014,18	237 633,09
<b>Résultat 2024</b>	<b>1 763 014,18</b>	<b>237 633,09</b>
<b>Résultat de clôture (déficit) :</b>		<b>-1 525 381,09</b>

### Résultat global et affectation des résultats

Libellé	2024
Excédent de fonctionnement	581 997,32
Déficit d'investissement	-1 525 381,09
<b>Ensemble</b>	<b>-943 383,77</b>
Besoin de financement	1 525 381,09
Reste à réaliser	
<b>Report au 001 Déficit d'Investissement</b>	<b>-1 525 381,09</b>
<b>Report au 002 Excédent de fonctionnement</b>	<b>581 997,32</b>

Concernant ce budget, il est important de noter que l'équilibre financier ne sera connu qu'à l'issue complète des travaux et des transactions. En effet, le déficit sera comblé grâce à l'apport de fonds propres, à la réception des subventions et aux revenus générés par les ventes effectuées (Communauté de Commune, ADIS et maison de santé pluridisciplinaire). La commune ne finance que les espaces publics, les réseaux secs et humides.

La Capacité d'Autofinancement Nette (CAF) pour 2024 s'élève à 276 248,88 €. Cet indicateur est variable d'un exercice sur l'autre, en fonction des investissements en cours.

Pour information, les budgets primitifs seront votés lors du Conseil Municipal du 9 avril 2025.

Mme LAURENT Josy (3ème adjointe) se tient à votre disposition sur rendez-vous, pour toute information complémentaire.

Josy LAURENT, 3<sup>e</sup> adjointe



# À VOUS LA PAROLE !

## Le mot de l'opposition

Le 5 mars 2025, le Conseil Municipal a examiné les comptes financiers de la commune pour l'année 2024. Nous avons constaté, une fois encore, que les dépenses avaient augmenté plus vite que les recettes.

Si nous analysons les comptes de la collectivité depuis 2020, le même constat se vérifie chaque année.

Dans ces conditions, nous avons choisi de nous abstenir lors de ce vote.

Avec une gestion communale des finances publiques mal maîtrisée, la capacité de financement pour de futurs projets communaux devient très contrainte.

Dans le cadre de la préparation du budget communal 2025 et l'obligation d'avoir un budget en équilibre, deux difficultés se dressent pour la commune :

- La possible diminution du nombre d'habitants de la commune, suite au recensement de cette année, qui engendrerait une baisse des dotations de l'État.
- Le taux de la Taxe Foncière communale qui est déjà parmi les plus élevés des communes ardéchoises.

Nous serons très attentifs aux propositions de la majorité municipale.

Le groupe d'opposition.

Paulette CARÉMIAUX, Arnaud FROMENT, Jean-Paul MANIFACIER



# POLICE MUNICIPALE

**Halte aux trop nombreuses incivilités des propriétaires de chiens** ne ramassant pas volontairement les déjections canines abandonnées dans certaines rues du village.

Des poubelles publiques spécifiques aux déchets canins sont mises à disposition.

Pour rappel, l'article R 634-2 du code pénal prévoit de ne pas abandonner de déjections hors des emplacements prévus à cet effet (amende de 4<sup>ème</sup> classe de 135 euros).

**Une campagne de verbalisation** sera mise en place à compter du 29 avril.

**Les ASVP** (Agents de Surveillance de la Voie Publique) vont **évoluer vers un statut d'ATPM** (Assistant Temporaire de Police Municipale) du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, ce qui leur permettra d'avoir les mêmes missions que les policiers municipaux en les assistant durant la saison estivale vu le classement en zone touristique de la commune.



## INFOS UTILES



### MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – [contact@les-vans.fr](mailto:contact@les-vans.fr)

[www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr)

 &  : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple  
07140 Les Vans

### MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h  
Permanence supplémentaire  
(sans secrétariat)  
le mardi de 15h à 17h  
04 75 37 23 19

### MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30  
04 75 94 98 04

### MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h  
04 75 94 98 05

#### ■ Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025-2026

Écoles / Garderie / Cantine sont ouvertes et accessibles sur le site internet de la commune.

#### ■ Obligations légales de débroussaillage : à retrouver dans la rubrique Actualités du site internet.

#### ■ Déclaration préalable d'activité d'hébergement - Meublés de tourisme & Chambres d'hôtes :

Afin de pouvoir louer votre appartement ou votre maison, et être en règle avec la législation, vous devez faire une déclaration préalable d'activité d'hébergement sur le site DÉCLA'LOC : [www.ardeche.declaloc.fr](http://www.ardeche.declaloc.fr)



LE TÉLÉSERVICE DE DÉCLARATION PRÉALABLE  
DES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

#### ■ Un nouvel Arrêté Municipal portant sur la réglementation de l'occupation du domaine public pour des travaux et livraisons sur la commune des Vans est en vigueur (modification des dates) : ARR 2025-082.

## UN PEU DE LÉGÈRETÉ

*Savoir garder le sourire comme le printemps garde le soleil.  
Savoir prendre la lumière des jours qui s'éveillent.  
Enfin, savoir cueillir l'espoir et la sérénité, telles les fleurs des prés.*

Nicolas BROCHE, conseiller municipal